



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdtpsarennes.fr

contact@cfdtpsarennes.fr

REUNION SUR LES CONGES 2020

La CFDT a demandé à la Direction d'engager dans les plus brefs délais la 2^{ème} réunion sur les congés 2020 afin que les salariés puissent prendre leurs dispositions au plus tôt.

Pour rappel, concernant les congés 2019, celle-ci avait eu lieu le 13 décembre 2018 !!!

La date limite de réservations des locations, voyages et chèques vacances proposées par le CSE aux salariés du site habituellement fixée début décembre a été volontairement décalée au 22 janvier 2020 pour permettre aux salariés d'avoir de la visibilité sur les dates de congés avant de s'engager !

Dans le cadre d'un dialogue social constructif, il serait par conséquent fortement regrettable que la Direction ne donne pas d'éclairage aux salariés avant cette date limite imposée par les prestataires du CSE.